

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 23 (1982)

Artikel: Le Néolithique moyen de la Saunerie : fouilles 1972-1975
Autor: Boisaubert, Jean-Luc
Kapitel: 5: Le problème des corrélations de la fouille 1972-75 avec les anciennes fouilles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

remarques faites dans le cas précis d'Auvernier (site où la densité des habitats chronologiquement rapprochés est telle qu'il faudra, sans doute, tenir compte de la déforestation et d'un manque éventuel de choix parmi les bois à disposition aux différentes phases) ne sauraient être étendues à tous les autres sites ou à toutes les régions.

4.2. Analyses par la méthode du C-14

Un échantillonnage a été effectué depuis le niveau S4 jusqu'à la strate S, pour les épisodes qui nous concernent ici. Actuellement, seuls les résultats concernant le niveau S1 sont connus :

pieu SN 239 B3272 4710 $\pm$ 60 BP (2760 $\pm$ 60 BC)

pieu SN 242 B3273a 4820 $\pm$ 60 BP (2870 $\pm$ 60 BC)

Ces deux datations sont effectuées sur une séquence de 10 cernes pour chaque pieu. Dendrochronologiquement, les 2 échantillons sont contemporains avec pour datation :

pieu SN 239 3605 – 3596 BC et

pieu SN 243 3607 – 3598 BC.

La différence entre les dates C-14 et dendrochronologiques peut provenir de la non-calibration des dates C-14.

5. Le problème des corrélations de la fouille 1972-75 avec les anciennes fouilles

5.1. Altitude des différents sédiments

Pour les fouilles antérieures à 1972, seule la fouille Strahm 1964-65 fournit des altitudes absolues. De plus, une série de sondages effectués en 1965, nous donne les cotes des principaux sédiments suivant l'axe nord-nord-est/sud-sud-ouest. Nous connaissons donc l'altitude du lit des galets basal, du sommet des dépôts de sable bleuté et d'une couche de craie lacustre ; par contre, les niveaux Cortaillod vus en 1972-75 n'ont pas été retrouvés dans le caisson de fouille en 1964-65.

Pour les autres excavations, les indications sont malheureusement limitées à une profondeur et nous n'avons pas l'altitude du point auquel elle se réfère.

En résumé, nous ne pouvons pas compter sur les données altimétriques pour effectuer les corrélations.

5.2. Description des différents sédiments

Elle varie selon les auteurs, comme en témoignent les exemples suivants.

5.2.1. *François-Raymond Valla*, décrivant l'horizon I du sondage de «la Patinoire» en 1948, parle d'un «ensemble de sables gris-jaunâtres généralement très marneux» (VALLA 1972, p. 5) et dit pour la couche ZII qui fait partie du même horizon I :

«la couche ZII, interstratifiée dans les marnes blanches, est épaisse de 10 cm» (ibid. p. 17).

Signalons enfin que pour le même sédiment, il note la présence de *craie lacustre* sur le croquis stratigraphique publié (ibid. p. 7).

5.2.2. *Elisabeth Schmid* a étudié la sédimentologie d'une colonne prélevée dans le profil sud de la fouille Perret en 1950 (SCHMID, 1965). Le profil sud se trouve d'après le plan de situation de Valla à 5 m au nord du sondage de «la Patinoire» (VALLA 1972, p. 3). Nous notons dans le rapport sédimentologique

qu'aucune craie lacustre n'a été atteinte à proximité du profil étudié :

«Im Bereich des untersuchten Profils ist keine Seekreide angeschnitten worden» (SCHMID 1965, p. 4).

La coupe considérée (ibid. p. 5), outre l'absence de la couche IVa et la position de la couche Cortaillod IVb sous la couche IVc, présente une stratification dans des sables gris clair au-dessus du Cortaillod, bleutés au-dessous.

5.2.3. *Samuel Perret* de son côté, parlant de la même fouille que E. Schmid, dit que les couches IVa, IVb et IVc qu'il présente de haut en bas (IVa sur IVb et IVb sur IVc) étaient situées

«dans une zone gris-brunâtre entre la craie blanche et le sable bleu» (PERRET 1950, p. 37-39).

Ces 3 exemples traduisent bien les difficultés rencontrées lorsqu'on essaie de suivre les principaux sédiments. Ils permettent cependant de poser l'hypothèse d'une variation de faciès qui se traduirait par un passage d'un sédiment de type crayeux en aval à un sédiment de type sableux en amont. Cette hypothèse est basée sur la constatation suivante : si partout le sédiment s'était présenté sous la forme de craie lacustre normale, les différents auteurs n'auraient pas eu de problème d'appellation pour autant qu'ils aient tous employé la même appellation pour définir le même sédiment.

5.3. Les corrélations existantes pour les niveaux Cortaillod et le problème du matériel archéologique

5.3.1. *François-Raymond Valla* rapproche les couches ZIV et ZV du sondage de «la Patinoire» (1948) de la couche IV de Vouga, ayant livré les vestiges du Néolithique lacustre ancien (VALLA 1972, p. 7, 9 et 13) sans dire vraiment, sinon sur le croquis stratigraphique, que l'une ou l'autre de ces couches correspond au niveau IV de Vouga. Pauvres en matériel archéologique, les couches ZIV et ZV pourraient cependant se rattacher au complexe Cortaillod classique. Le niveau IV de Vouga, dans lequel sont regroupés sans distinction tous les vestiges Cortaillod recueillis, appartenait plutôt au complexe Cortaillod tardif (F. SCHIFFERDECKER, communication orale). La distance entre les fouilles considérées est de 75 m environ à l'est (fouille Vouga – sondage de «la Patinoire») et 60 m au nord-est (sondage-tranchée Vouga).

Une deuxième corrélation est effectuée par F.R. Valla, entre «la grande Fouille» et le sondage de «la Patinoire», situé 75 m plus en amont par rapport au lac (VALLA 1972, p. 6). La première fouille n'ayant pas livré de vestiges Cortaillod, la connexion est établie sur la base des sédiments.

5.3.2. *Samuel Perret* a publié une coupe comparative des fouilles de 1919-20 et 1950, après avoir effectué une tranchée depuis son excavation, en direction de celle de Vouga. Cette tranchée s'arrête, au plus près à son extrémité est, à 20 m de la fouille de 1919-20, cette dernière étant la plus proche du lac (VALLA 1972, p. 3). Pour S. Perret, la couche inférieure IVc de 1950 correspond à la couche IV de Vouga qui donnait les vestiges du Néolithique lacustre (PERRET 1950, p. 39). Si la position stratigraphique de la couche IVc correspond grossièrement à celle de la couche IV de Vouga, le matériel archéologique fourni par chacune de ces couches est fondamentalement différent. La couche IVc de S. Perret se rattache avec certitude au Cortaillod

classique et nous retrouvons le même problème de corrélations qu'avec F.R. Valla. Nous devons donc reconsidérer les connexions en tenant compte de l'appartenance culturelle des vestiges, des sédiments qui les entourent et de la position topographique des différentes fouilles.

5.4. Groupement des différentes fouilles suivant leur position topographique et possibilités de corrélations

Nous avons précédemment mis en évidence l'existence de contradictions au niveau des corrélations, entre la position stratigraphique des couches et leur appartenance aux différentes phases de la civilisation de Cortaillod, ainsi que l'imprécision dans la description des sédiments et le manque d'altitudes absolues. Consécutivement, il nous apparaît très difficile et hypothétique d'avancer ou d'assurer quelque corrélation que ce soit sans tenir compte de la répartition topographique des différentes fouilles. C'est pourquoi nous avons divisé la zone en 3 secteurs (pl. 2/1), de l'aval vers l'amont (par rapport au lac actuel).

5.4.1. Le secteur 1

Il ne comprend que la fouille de 1964-65 et c'est celui qui est situé le plus près du lac actuel. La succession sédimentologique est semblable à celle reconnue en 1972-75 et une épaisse couche de craie lacustre (3, 4 et 5) apparaît sur un important dépôt de sable bleuté livrant quelques vestiges contemporains de la civilisation de Cortaillod.

Nous notons à propos de la couche de craie lacustre : « Quarante centimètres de craie lacustre dans laquelle on distingue nettement un mince niveau (5-10 cm) plus riche en débris végétaux et à nombreux petits charbons roulés » (JEQUIER/STRAHM 1965, p. 80) ;

- « - couche 3, craie lacustre impure contenant de nombreux éléments végétaux et des charbons de bois (0,08 m) ;
- couche 4, craie lacustre grise à éléments végétaux assez longs et charbons de bois (0,06 m) ;
- couche 5, craie lacustre pure et blanche, à coquilles très abondantes (0,30 m environ) » (GALLAY 1965, p. 64).

Cette stratification de la couche de craie lacustre ressemble, par l'amplitude et les composantes des 3 strates notées visuellement, à celle de la fouille 1972-75. Nous pourrions dans un premier temps formuler l'hypothèse suivante :

- J.o/S en 1972 - 75 = 3 en 1964-65 ;
- S en 1972 - 75 = 4 en 1964-65 ;
- S/S1 en 1972 - 75 = 5 en 1964-65.

Si nous acceptons cette hypothèse, nous posons le problème d'un hiatus sédimentologique pendant la période de Lüscherz, qui n'est plus représentée dans les fouilles de 1964-65 que par quelques pieux. Le groupe d'Auvernier est superposé sans intermédiaire à la craie lacustre (SUESS/STRAHM 1970, fig 2). Les strates sableuses caractérisant la période de Lüscherz en 1972-75 présenteraient-elles un faciès crayeux à l'emplacement excavé en 1964-65 ? Dans ce cas, correspondraient-elles aux couches 3 et 4 ou 3, 4 et 5 ? Ou alors les sédiments contemporains du groupe de Lüscherz auraient-ils totalement disparu par lessivage, érosion ?

Pour l'instant, seul 1 élément est indubitable : une série de pieux est contemporaine du groupe de Lüscherz.

Nous devons attendre la publication de la fouille 1964-65 pour tenter d'établir des corrélations sûres et nous voyons un nouvel exemple de successions sédimentologiques cohérentes au premier abord pour lesquelles nous nous heurtons à des problèmes quand on envisage le contexte.

5.4.2. Le secteur 2

Il regroupe, du sud au nord : la « Grande Fouille », la fouille Vouga 1919-20, la fouille 1972-75 et la tranchée Vouga 1919-20. La surface vue par Michel Perret est comprise dans ce secteur, mais l'absence de documents ne permet pas de la considérer stratigraphiquement. Du sud au nord, les descriptions des stratigraphies observées dans la séquence qui nous occupe ici sont les suivantes :

Dans la « Grande Fouille » la fouille s'arrête dans une couche de sable bleuté, où sont récoltés quelques vestiges (VALLA 1972, p. 5). Le dépôt de craie lacustre qui surmonte celui de sable bleuté est stérile.

« Il s'agit d'une marne blanchâtre. Un mince filet de fumier lacustre s'intercale par place, quelques centimètres sous la couche III » (ibid. p. 4).

Vu la proximité des 2 excavations, nous pensons que le filet de fumier lacustre noté en 1948 peut correspondre à celui que nous avons nommé S en 1972-75. Stratigraphiquement, tous deux séparent (vers le sommet) la couche de craie lacustre en deux ; chronologiquement, ils sont situés sous les témoins du groupe de Lüscherz (III en 1948 et L1-6 en 1972-75) et sur ceux de la civilisation de Cortaillod.

Dans la fouille Vouga 1919-20 : pour exemple, nous prendrons la description du sondage n° 6 effectué en 1928, 20 m à l'est de la fouille de 1919, entre le lac et le sentier. La position géographique n'est pas très précise, mais nous avons une bonne approximation. La description stratigraphique, assez détaillée, donne :

- « 25 cm de limon stérile avec des passées végétales, surtout au centre ;
- 25 cm de sable bleu avec cailloux au sommet ;
- 2 cm de couche IV prise dans les sables bleus » (VOUGA 24/05 1928, journal de fouille).

Cette succession est très semblable à celle notée lors de la fouille, topographiquement très proche, de 1972-75. Nous relevons surtout la similitude de la position stratigraphique des 2 niveaux, et il ne semble pas trop hasardeux d'envisager la corrélation :

- J. o. S. S/S1 = 25 cm de limon stérile ;
- S1 = cailloux au sommet du sable bleu ;
- S2 = 2 cm de couche IV dans les sables bleus.

Dans une description de la tranchée de 1919-20, nous pensons retrouver la trace du niveau S1, mieux conservé semble-t-il qu'à l'emplacement de la fouille de 1972-75, avec de haut en bas :

- « d) limon blanchâtre, vestiges de débris végétaux ;
- e) lit de cailloux cassés dans le limon gris, gris-clair ;
- f) fumier lacustre ;
- g) sable bleuâtre » (VOUGA, 25/1/1925, journal de fouille).

Le secteur 2 paraît cohérent avec la notation constante de 2 niveaux principaux dans la même position stratigraphique. La même appartenance culturelle au complexe Cortaillod tardif des vestiges qu'ils ont livrés renforce l'hypothèse de corrélation.

5.4.3. Le secteur 3

Il englobe les fouilles qui ont été effectuées dans le secteur de la Patinoire, situé 50 à 60 m plus en amont par rapport au lac actuel, que les fouilles du secteur 2. Du sud au nord, nous avons le «sondage de la Patinoire» (1948) et la fouille S. Perret (1950). Très proches l'une de l'autre, les 2 stratigraphies devraient théoriquement se corrélérer. Nous notons de haut en bas :

«La Patinoire» (1948)

(VALLA 1972, p. 5 et 7)

0-5 cm Humus

5-40 cm Sable marneux gris jaunâtre

40-45 cm ZI : fumier lenticulaire

45-55 cm Sable marneux gris jaunâtre

55-65 cm ZII : fumier avec galets et bois couchés

65-75 cm Sable marneux gris jaunâtre

75-85 cm ZIII : fumier sableux sur sable bleu

85-105 cm Sable bleu brunâtre

105-? cm ZIV, ZV

Samuel Perret (1950)

Profil sud après rétablissement des couches IV a, b, c

(SCHMID 1965, p. 5)

15-30 cm Humus

30-55 cm Sable gris-jaune

55-70 cm Sable marneux gris

70-80 cm Couche Horgen (III ?)

80-120 cm Sable gris clair

120-125 cm Couche IVa

125-140 cm Gravier et sable gris clair

140-145 cm Couche IVb

145-160 cm Sable gris-jaune

160-170 cm Couche IVc

170-? cm Sable bleu.

Nous avons essayé de dessiner les colonnes avec les hauteurs indiquées. Nous nous sommes rapidement aperçu que le manque l'altitude absolue de départ, les problèmes de descriptions des sédiments (cf. 5.2), le faible nombre des vestiges recueillis à «la Patinoire» en 1948 et l'absence d'étude de l'important matériel provenant des fouilles Perret, rendaient tout essai de corrélation impossible (ceci dans l'état actuel de nos connaissances).

C'est pour cette raison, donc volontairement, que nous n'avons pas effectué de connexion linéaire entre les 2 colonnes vues précédemment.

Ne pouvant pas assurer de rapprochements entre 2 fouilles si proches l'une de l'autre, il est bien évident que nous ne pouvons pas non plus en assurer entre les secteurs 2 et 3, distants de 50 à 60 m. Seules les hypothèses de connexions énoncées pour le secteur 2 nous semblent possibles.

6. Conclusion

Le secteur fouillé en 1972-75 a permis de reconnaître 2 niveaux érodés S1 et S2) rattachés au complexe Cortaillod tardif et 2 strates (S3 et S4) qui témoignent d'une occupation humaine proche, peut-être pendant le Cortaillod classique. La strate S, non replacée chronologiquement, et la position stratigraphique du niveau S1 permettent de noter que le dépôt de l'épaisse couche de craie lacustre s'est effectué en plusieurs épisodes.

Pour conclure, nous présentons un schéma de l'amplitude des différents sédiments J.o/S, S/S1, S1/S2 et S2

(pl. 29) à l'emplacement excavé et de l'extension connue des différentes phases culturelles et couches sur le site (pl. 30).

Le premier établi sur la base des altitudes relevées en 1972-75 (mises en moyenne et projetées sur 2 axes orthogonaux dans l'espace), permet de suivre de mètre en mètre dans les 2 directions l'évolution et la configuration des dépôts.

Le deuxième est effectué sur la base de la combinaison de 3 facteurs :

- présence ou absence de matériel archéologique typique d'un groupe culturel donné (Cortaillod classique, tardif, Lüscherz...)
- position stratigraphique du niveau renfermant ce matériel
- type de dépôt rencontré sur et sous le niveau considéré.

Les niveaux ayant livré des vestiges de la civilisation de Cortaillod sont beaucoup mieux développés (ou moins érodés) dans le secteur 3 que dans les secteurs 2 et 1. Un déplacement et une extension de l'habitat de l'amont vers l'aval est sensible entre le Cortaillod classique et le Cortaillod tardif. Nous savons déjà d'autre part, que les témoins du groupe de Lüscherz sont beaucoup plus nombreux au secteur 2 que sur les secteurs 1 et 3. Ceci peut signifier que l'occupation humaine est plus forte en aval du site pendant cette période. Le déplacement de l'habitat qui débute au Cortaillod tardif se poursuit pendant la période Auvernier/Cordé : c'est alors le secteur 1 qui livre la plus importante séquence ; si celle-ci est encore importante au secteur 2, elle est presque inexistante au secteur 3. Bien que dépassant le cadre chronologique de notre étude, nous incluons au schéma proposé pl. 30 les considérations relatives aux groupes de Lüscherz et d'Auvernier.

Neuchâtel, mars 1979

Addendum

Après la rédaction de ce travail, nous avons quelques précisions quant à la chronologie, résultant de nouvelles corrélations dendrochronologiques. Ce sont, d'après le travail effectué par C. Orcel et H. Egger en 1978/79, (ORCEL/EGGER 1979, fig. 1 et tab. 2) :

Groupe dendrochronologique Sn.2 = La Saunerie 1, Cortaillod tardif datation dendro : 3633-3629 av. J.-C.

Groupe dendrochronologique Sn.1 = La Saunerie 2, Cortaillod tardif datation dendro : 3596-3593 av. J.-C.

Pour comparaison, les échantillons recueillis dans le niveau III d'Auvernier-Port donnent : datation dendro : 3623-3617 Le Port 3 Cortaillod tardif 3556-3546 Le Port 3 Cortaillod tardif.

Il y a donc confirmation de l'hypothèse d'antériorité de Sn.2 par rapport à Sn.1 donc de la relation Sn.2 = S2 et Sn.1 = S1 (cf. 4.1).

De plus, nous savons maintenant que 33 ans séparent le dernier abattage correspondant à l'occupation S2 du premier correspondant à l'occupation S1.

La première occupation du niveau III d'Auvernier-Port est postérieure de 10 ans seulement (contre 40 lors des premières corrélations vues sous 4.1) à la première de S2.